

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Toute notre histoire locale
évoque la culture du chanvre

Ce livre est publié dans la collection *Métiers d'hier et d'aujourd'hui* créée par M.-G. Michberth. « Les plaines largement arrosées du Roannais et du Forez donnaient du chanvre en abondance. Toute notre histoire locale évoque la culture du chanvre. *Chènevoux*, fief de Bussières près de Néronde, *Villechenève* dans le Rhône, à portée de Panissières, tirent leur nom du chanvre, la plante qui donnait l'huile de chènevis. Pour Villechenève, le dictionnaire des communes du Rhône le fait dériver, d'après le chanoine Devaux, de *Vetula canaba*, vieille hutte. Je préfère *ville de chènevis*. Les *chenevottes* ou tiges coupées servaient encore dans les ménages de Saint-Étienne, il y a moins de quarante

Bientôt réédité

Les toiles de Panissières et l'industrie des toiles en Forez, les origines de l'industrie des cotonnades en Roannais et en Beaujolais, la chapellerie de Chazelles-sur-Lyon

par Louis-Joseph Gras

Secrétaire général de la Chambre
de commerce de Saint-Étienne

Professeur d'économie industrielle à l'École des mines, lauréat de l'École libre des sciences politiques, diplômé de l'École des hautes études commerciales, L.-J. Gras fut nommé secrétaire général de la Chambre de commerce de Saint-Étienne en 1898. Il publia un cycle d'études historiques sur l'industrie et le commerce de sa région à partir d'une importante documentation qu'il commença à collecter dès son entrée à la Chambre syndicale des tissus de Saint-Étienne. Ses monographies, publiées à partir de 1904, traitent de la quincaillerie, de l'armurerie, de la rubanerie et des lacets, de la métallurgie, de la construction

mécanique et des cycles, des mines, des eaux minérales ou encore de la verrerie. J.-L. Gras a également étudié l'histoire de la Chambre de commerce de Saint-Étienne et des institutions qui la précèdent. A partir de 1899, il publia une série sur ses vingt-huit *Années foréziennes*. Lorsqu'en 1937, les provinces de France furent, pour la première fois, directement associées à une Exposition universelle, le pavillon dédié au Forez présentait tous les savoir-faire de l'industrie du tissage et de la confection de la région, ainsi qu'une fresque imposante de 80 mètres carrés qui vantait l'impressionnante vitalité de la région comme la confection de 2,3 millions de chapeaux dans les 26 établissements de Chazelles-sur-Lyon.



ans, pour remplacer les allumettes. Les cartulaires des abbayes, surtout celui de Savigny, mentionnent les terres *chenevières* rattachées à des *villae*. Alléon-Dulac pouvait dire que les chanvres étaient la principale production du pays. Dans les bonnes années, on en récoltait jusqu'à 5.000 quintaux par an, pour la marine. Le rouissage des chanvres dans les étangs était la cause des fièvres qui sévissaient en Forez (...) Le marché du chanvre à Feurs se tenait rue Chardon, près du grenier à sel. »

Règlements de l'industrie des toiles

Le premier chapitre est consacré aux toiles de Panissières et l'industrie des toiles en Forez. Il traite du lin et du chanvre en Forez, Beaujolais et Lyonnais ; du commerce des toiles en Forez ; de Panissières dans l'histoire ; des règlements de l'industrie des toiles ; du régime douanier avant 1789 ; de la situation économique aux XIX^e et XX^e siècles. Le deuxième chapitre retrace les origines de l'industrie cotonnière en Roannais et en Beaujolais : les auteurs des XIX^e et XX^e siècles, les auteurs du XVIII^e siècle, quelques initiateurs. Le troisième chapitre a pour sujet la chapellerie de Chazelles-sur-Lyon. Il étudie les origines du chapeau, les centres de chapellerie, la bibliographie, les origines, la corporation et la confrérie, les règlements de fabrication, le régime douanier avant 1789 ainsi que la situation économique générale des origines à 1850, puis de 1850 à 1890 et de la situation économique générale et du régime douanier depuis 1890. L'ouvrage est complété de nombreuses annexes dont notamment : quinze textes anciens sur l'industrie des toiles (l'arrêt du 3 juillet 1677 portant sur les bureaux dans les hôtels de ville, l'arrêt du 8 mars 1686 portant sur les registres, l'instruction du 1^{er} janvier 1690 au commis sur les règlements des toiles et futaines, un extrait du recueil des droits de traites, l'exportation des toiles blanches, les douanes de Lyon et de Valence ...) ; l'extrait d'une conférence sur J.-C. Flachat, l'un des initiateurs de l'industrie cotonnière en Lyonnais, Forez, Beaujolais (les Flachat, Jean-Claude Flachat, les annexes à la conférence, un mémoire de Flachat datant de 1770) ; l'arrêt portant règlement pour la fabrique de chapeaux (1700) ; les statuts des marchands manufacturiers ; les statuts et règlements arrêtés en 1680 pour les longueurs, largeurs et qualités des toiles fabriquées en Beaujolais ; des lettres patentes.

MONOGRAPHIES DES VILLES ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 394 TITRES

36 TITRES SUR
LA LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

LES TOILES DE PANISSIÈRES, LES ORIGINES DE L'INDUSTRIE DES COTONNADES, LA CHAPELLERIE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Le lin (d'où vient le mot *linge*) fut de tout temps la matière première des tissus aristocratiques, le chanvre étant celle des cordages et des tissus grossiers résistants. Le linge de corps et principalement la chemise, fut porté d'abord par la noblesse et seulement à partir de la Renaissance, le chanvre ayant été longtemps rebelle au travail du tissage. Auparavant, la tunique de lin était un vêtement de dessus dont on se parait, comme le surplis des prêtres. Le « pauvre peuple » allait nu dans ses vêtements ou portait du linge grossier en tissu de chanvre avant que la chemise populaire ne se répande grâce au bas prix du coton. L'établissement du marché des toiles le lundi à Panissières, par ordre d'Henri III, en 1574, sur la sollicitation de Claude d'Urfé, lieutenant général de Forez et seigneur de Trezette, détruisit lentement le marché de Feurs. Le tissage de la toile constituait la principale occupation dans de nombreuses localités où étaient établis des tisserands, tissiers, plieurs de toile, marchands-toiliers. Dès le XVI^e siècle, Saint-Étienne « était l'endroit de l'univers où, n'en déplaise aux bourgeois flamands, on blanchit le mieux le linge », à cause de la qualité des eaux du Furan. En 1790, on y comptait 2 peigneurs de chanvre, 3 tisserands, 10 marchands-toiliers, 15 blanchisseuses, lavandières ou buandières et seulement 2 lingères, car les femmes constituaient elles-mêmes leur trousseau. La filature du coton en Beaujolais ne prit une importance réelle qu'à la fin du XVIII^e siècle. Introduite effectivement en 1754, très développée en 1765, ses produits ne convenaient pas à tous les genres d'ouvrages, si ce n'est dans le dernier quart du siècle où elle fut complètement assise et perfectionnée. Les intendants du Lyonnais créèrent des écoles de filature dans les villages et l'inspecteur Brisson distribuait des rouets car malgré l'introduction de la *mull-jenny*, machine à filer à énergie hydraulique, cet outil dominait encore dans les campagnes en 1786. Jean-Claude Flachet établit à Saint-Chamond sa « manufacture royale », autorisée le 21 décembre 1756. Il amena des ouvriers grecs, reçut des subventions du gouvernement pour leur voyage, l'acquisition des rouets, arçons, fuseaux, etc. et Bertin, l'intendant de Lyon, protégea personnellement son entreprise. On ignore comment Chazelles devint un centre important de la chapellerie. Une hypothèse considère qu'elle aurait été importée de l'Orient par un commandeur de la commune. C'est par une balle de poils de chameaux, seule matière première employée à l'origine, que la peste aurait été importée à Chazelles vers 1629.

Rédition du livre intitulé *Notices historiques : les toiles de Panissières et l'industrie des toiles en Forez, les origines de l'industrie des cotonnades en Roannais et en Beaujolais, la chapellerie de Chazelles-sur-Lyon (Loire)*, paru en 1924.

Réf. 1864-MHA7. Format : 14 X 20. 204 pages. Prix : 27 € Parution : octobre 2015.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou XXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution octobre 2015
1864-MHA7

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « LES TOILES DE PANISSIÈRES... » :

..... ex. au prix de 27 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 345 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.